

## Groupes de niveau : alerte sociale sur la dégradation des conditions de travail, écrire dans le registre santé et sécurité au travail

En plus des mobilisations nationales, le SNES-FSU appelle les personnels à se saisir du registre santé et sécurité au travail (qui doit être présent à la loge en libre accès) pour signaler les effets délétères et les risques psycho-sociaux de l'application de la réforme dite « du choc des savoirs ». Afin d'aider les collègues à remplir le registre, voici quelques éléments proposées.

Vous pouvez introduire votre saisine par : La mise en place de la réforme « choc des savoirs » a des effets particulièrement lourds sur ma santé mentale et mon bien-être au travail. En effet, ces réformes provoquent :

## Liste non exhaustive pour les professeur.es de lettres :

- → Perte du sens du métier.
- → Effet des mises en barrette sur son emploi du temps (disparition des vœux, travail accru...)
- → Impossibilité d'être professeur.e principal.e en 6° et 5° (ou ne pas avoir toute la classe).
- → Remise en cause de la liberté pédagogique avec les pressions pour une progression commune.
- → Impossibilité d'une progression commune (manque de collections de livres...).
- → Réduction des horaires de latin.
- → Conflit de valeur sur le tri des élèves, abandon de la mission et de l'ambition de réussite pour tous et toutes.

## Liste non exhaustive pour les professeur.es de mathématiques :

- → Effet des mises en barrette sur son emploi du temps (disparition des vœux, travail accru...)
- → Perte de sens du métier.
- → Impossibilité d'être professeur.e principal.e en 6° et 5° (ou ne pas avoir toute la classe).
- → Remise en cause de la liberté pédagogique avec les pressions pour une progression commune.
- → Impossibilité d'une progression commune (manque de salles informatiques...).
- → Conflit de valeur sur le tri des élèves, abandon de la mission et de l'ambition de réussite pour tous et toutes.

## Liste non exhaustive pour les autres personnels :

- → Perte des demi-groupes.
- → Risque de complément de service.
- → Emploi du temps contraint par les mises en barrette en lettres et mathématiques.
- → Perte de sens du métier.
- → Conflit de valeur sur le tri des élèves, abandon de la mission et de l'ambition de réussite pour tous et toutes.

Il est possible de conclure par : Par cette saisine, je fais part de ma souffrance professionnelle et des risques psycho-sociaux que la mise en place d'une telle réforme a sur ma personne.

Ne pas hésiter à faire une photographie de votre saisine et à la communiquer au SNES-FSU : https://www.snes.edu/le-snes-pres-de-chez-vous/